

**(3) Mensualité de 798,82€uros.** Lot 211, appartement 2 pièces situé au 1<sup>er</sup> étage d'une surface habitable de 45 m<sup>2</sup>, avec un balcon de 4,5 m<sup>2</sup> et une place de parking, biens immobiliers dépendant de « VILLA ARNONI » à Arnouville (95400).

Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale en état futur d'achèvement d'un montant de 193 417 €, en TVA réduite à 5,5 %, frais de garantie d'un montant prévisionnel de 3 148 € en sus du prix d'acquisition, soit un montant à financer de 196 565 € avec un apport de 3 149 €, par un couple, primo accédant sans personne à charge, dont le revenu fiscal de référence en 2020 était de 32 000 €, bénéficiant d'un PTZ et éligible à une acquisition en TVA réduite à 5,5 %. Financement réalisé grâce à un prêt amortissable à taux fixe d'un montant de 116 050 €, d'une durée de 25 ans, prêt amortissable à taux fixe pendant toute sa durée, mensualités de 776,25 € pendant 10 ans puis 238,98 € pendant 12 ans puis 798,82 € pendant 3 ans, TAEG 3,22% et Coût total 42 113,73 € intérêts et assurances inclus ; grâce à un PTZ d'un montant de 77 367 € d'une durée de 22 ans, prêt amortissable à taux fixe, mensualités de 22,57 € pendant 10 ans, puis 559,84 € pendant 12 ans, TAEG 0,58% et Coût total 7 263,87 € intérêts et assurances inclus ; l'ensemble pour une mensualité globale lissée de 798,82 € pendant 25 ans. La cotisation mensuelle d'assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour le prêt amortissable est de 33,85 € et pour le PTZ est de 22,57 € pour un capital emprunté assuré à 100 %. Simulation faite sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires, ni d'éventuels frais de courtage. Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 07/10/2022 pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucune façon une offre commerciale ou publicitaire de financement et n'a aucune valeur contractuelle. Altarea Solution Financement est une société de courtage en crédit immobilier et en assurances. Siège social : 87 Rue de Richelieu – 75002 Paris. Adresse contact : contact-solution-financement@altarea.com. SAS au capital de 10 000 € immatriculée au R.C.S Paris sous le N°504 638 784 et au registre de l'Orias (www.orias.fr) sous le N°10053430. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L.519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires.